



LE DÉPARTEMENT

ROMANS SUR
ISÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

12 mars 2025

SOCIAL : INAUGURATION DE LA MAISON DES SOLIDARITÉS DE ROMANS

La Maison des solidarités de Romans a ouvert ses portes début février, boulevard Rémy-Roure. Les élus du Département et de la Ville de Romans ont inauguré ce nouveau bâtiment ce mercredi 12 mars.

Afin d'offrir un meilleur service aux usagers, le Département de la Drôme et la Ville de Romans ont construit une Maison des solidarités (MDS) sur le site de l'ancien hôpital psychiatrique Drôme-Nord, boulevard Rémy-Roure à Romans. Ce nouveau bâtiment regroupe les deux Centres médico-sociaux (CMS) du Département, anciennement situés place de la Pavigne et rue Roger-Seignobos dans des locaux qui n'étaient plus adaptés à leur usage, et le Centre communal d'action sociale de Romans (CCAS).

La présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON, le maire de Romans, Marie-Hélène THORAVAL et le secrétaire général de la préfecture, Cyril MOREAU, ont inauguré ce nouveau bâtiment ce mercredi 12 mars en présence de nombreux élus locaux, d'acteurs des solidarités et des agents qui travaillent sur le site.

1 250 m² dédiés au social

D'une surface totale de 1 250 m², la Maison des solidarités accueille depuis début février environ 40 agents du Département et 15 de la commune. La MDS comprend une entrée commune avec des espaces d'accueil du public au rez-de-chaussée et des bureaux à l'étage. Afin de répondre aux enjeux d'accessibilité, une signalétique inclusive a été mise en place. Le bâtiment est exemplaire sur le volet environnemental. Au-dessus du rez-de-chaussée en béton, le premier étage a été construit en ossature bois, avec du bois originaire du Massif central. Environ 260 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture, pour une production supérieure à la consommation électrique annuelle du bâtiment, chauffage compris. Avec des matériaux à dominante biosourcée dont de la laine de bois pour l'isolation, la construction peu carbonée entre dans une démarche « Qualité Environnementale du Bâtiment ».

Simplifier le « parcours usagers »

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'opération (achat du foncier, démolition des bâtiments existants, travaux de construction, aménagements, études...) pour un montant total estimé à **6,4 M€**, financé à 75 % par le Département et à 25 % par la Commune, avec une subvention de 1,2 M€ de l'État au titre de la Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID). Les travaux se sont déroulés entre 2021 et fin 2024, conformément au planning annoncé. Afin de faciliter l'accès aux droits sur un même lieu, des permanences sont proposées aux partenaires institutionnels (CAF, CARSAT, France Travail, Banque de France etc.).

Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : « ***Cette Maison des solidarités répond à un besoin de simplicité de la part des usagers. L'intérêt d'un lieu unique est d'avoir à disposition le bon interlocuteur pour expliquer une seule fois sa situation et obtenir une réponse plus***

rapide. Ce partenariat renforcé avec la Ville de Romans permet également de partager les savoirs et de mettre en commun des fonctions. Avec cet investissement important, le Département de la Drôme répond présent pour la protection des plus fragiles. »

Pour le Maire de Romans-sur-Isère, Marie-Hélène THORAVAL : « ***La nouvelle Maison des solidarités de Romans est le parfait exemple de notre volonté commune de simplifier le parcours de l'utilisateur en regroupant les prestations sociales de la Ville, du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales. Ce guichet unique répond à un double enjeu : Simplifier le parcours de l'utilisateur en proposant dans un même lieu une multitude de services autour de l'autonomie, du logement, de la prévention, de l'insertion... et optimiser la dépense publique en mutualisant les moyens des acteurs publics sociaux. »***

Pour rappel, en tant que chef de file des Solidarités humaines, le Département intervient dans de nombreux secteurs du médico-social. L'offre de service du Département à la MDS de Romans comprend l'insertion, le logement, la protection maternelle et infantile, l'enfance ou encore la précarité. Pour répondre à toutes les demandes, des permanences de proximité de PMI ou en action sociale seront maintenues dans le centre ancien de Romans et le quartier de la Monnaie. Le CCAS est quant à lui chargé de la mise en œuvre des politiques sociales municipales, notamment en matière de solidarité et de lutte contre les exclusions ainsi que dans le domaine de l'accueil, l'aide et l'accompagnement des personnes âgées et le développement des liens intergénérationnels.